



Médiathèque Lucien Herr
Ville de Saint-Jacques-de-la-Lande

18 cours Camille Claudel
35136 Saint-Jacques-de-la-Lande
02 99 31 18 08
equipe@mediatheque-lucien-herr.fr

PRIX ADOS RENNES / ILLE-ET-VILAINE - VERSION SONORE

BULLETIN DE COMMANDE

La médiathèque Lucien Herr a le plaisir de vous informer de la mise à disposition de la sélection du **Prix Ados Rennes / Ille-et-Vilaine 2011-2012 en version sonore** (cd audio au format DAISY).

Nouveauté : les tomes « suites » des livres sonores réalisés depuis 2007/2008 feront également l'objet d'une transcription audio, et seront intégrés au fur et à mesure au catalogue.



Qu'est-ce que le Prix Ados sonore ?

Cette transcription sonore est réalisée chaque année par la médiathèque Lucien Herr en partenariat avec la Ville de Rennes, le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et le Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes (GIAA). L'enregistrement des livres est réalisé par des comédiens et rend accessible la sélection des 8 titres du Prix Ados aux adolescents handicapés (cécité, malvoyance, trouble du langage ou tout autre handicap empêchant l'accès normal à la lecture).



Qu'est-ce que le format Daisy?

Le format Daisy est un format d'enregistrement élaboré à partir du format MP3 : les CD Daisy sont donc lisibles sur un ordinateur et sur tout matériel audio compatible MP3 (lecteur de salon, baladeur, auto-radio, etc). Par ses capacités de compression, le format Daisy permet d'écouter jusqu'à 30 heures d'enregistrement sur un seul CD (l'équivalent d'un livre de 700 pages).

L'utilisation d'un appareil d'écoute spécifique de type *Victor Reader* optimise les fonctionnalités du format Daisy et permet en particulier :

- de naviguer dans le livre de chapitre en chapitre, de paragraphe en paragraphe, ou de se rendre à une page précise du livre à partir du sommaire ou de la table des matières.
- de revenir, au moment où le CD est réintroduit, à l'endroit même où la lecture s'était interrompue après éjection du CD.
- de choisir la vitesse d'écoute, l'accélération ou le ralentissement du débit de la voix n'affectant pas la qualité sonore.
- de placer des signets à l'intérieur même de l'enregistrement pour revenir ultérieurement à un moment précis du texte.

En savoir plus : <http://www.giaa.org>

Comment se procurer un lot du Prix Ados sonore ?

La médiathèque Lucien Herr met des lots à la disposition des organismes intéressés (bibliothèques, collèges, instituts spécialisés), sous réserve du nombre de lots réalisables. Les demandes d'un lot d'une édition antérieure seront pourvues dans la limite des lots encore disponibles.

Le montant de la participation demandée est de **20€ le lot - frais de port inclus**. Ce tarif volontairement accessible couvre uniquement le prix coûtant des fournitures : boîtiers, CD, impression couleur des jaquettes.

Le bulletin ci-dessous vous permet de commander un lot pour votre structure. Les livres sonores sont acquis définitivement pour votre fonds, avec droit de prêt réservé aux personnes handicapées.

Des extraits des livres audio sont accessibles en ligne sur www.mediatheque-lucien-herr.fr (rubrique Pôle Borgès malvoyance). N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire.

Bulletin à envoyer à :
Médiathèque Lucien Herr
18 cours Camille Claudel
35136 Saint-Jacques-de-la-Lande.
ou par fax : 02 99 31 09 92

Contact : Fabienne Godet ou Gaëlle Tigier

M., Mme représentant

la bibliothèque de :

le CDI de :

l'institut spécialisé de :

Adresse :

Tél :

Mail :

Souhaiterait :

Un lot du Prix Ados sonore au
prix forfaitaire de **20 € le lot** :

- édition 2007/2008
- édition 2008/2009
- édition 2009/2010
- édition 2010/2011
- édition 2011/2012

Soit ____ x 20€ = ____

Les suites de l'édition 2010/2011 au prix de **5 € le titre** :

- Les étranges sœurs Wilcox - Vol.2 L'ombre de Dracula*
- Les étranges sœurs Wilcox - Vol.3 Les masques de sang*
- Oscar Pill - Vol.2 Les deux royaumes*
- Oscar Pill - Vol. 3 Le secret des éternels*

Soit ____ x 5€ = ____

TOTAL = _____

En indiquer ici le destinataire (bibliothèque, mairie, CDI, direction du collège...) :

.....
.....

L'établissement s'engage à respecter le cadre de la loi et à réserver le prêt de ces livres à des personnes handicapées ou souffrant de troubles de la lecture.

Fait à :

Nom, signature et cachet de l'organisme :

La somme à payer fera l'objet d'un titre de recettes émis par le Trésor public après l'envoi du lot, ne pas adresser de règlement avec ce bulletin de commande.